



Covid-19 et confinement : la collecte de sang doit se poursuivre !

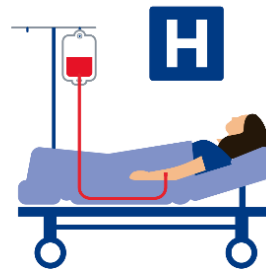
Au même titre que le premier confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation officielle de déplacement.



Le don de sang, un geste indispensable

La collecte de sang ne peut être interrompue durant cette nouvelle période de confinement. Les Français doivent continuer à donner leur sang et plasma, pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales.

De plus, avec la généralisation du télétravail et des cours à distance, les collectes prévues en entreprises et universités sont annulées. Or, les besoins des patients augmentent avec la reprise de l'activité hospitalière. Il est important de se mobiliser sur les autres lieux de collecte de l'EFS.



INFOS COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque fourni et obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Le coronavirus est un virus respiratoire qui ne se transmet pas par le sang. Il n'est pas présent dans le sang sauf en cas de symptômes très sévères de la maladie, selon l'état actuel des connaissances sur ce virus. Aucun don n'étant autorisé en cas de symptômes.

Venez donner votre sang :



Vendredi 20 novembre de 10h à 17h
ILE DU SAULCY
CROUS Market Rimbaud à Metz

À savoir pour donner son sang :

- Être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien médical
- Se munir d'une pièce d'identité et d'un stylo personnel
- Remplir l'attestation officielle de déplacement au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables »

Les 4 étapes du don de sang :

1. Inscription administrative et questionnaire médical
2. Entretien médical
3. Prélèvement sanguin (10 min)
4. Collation

De l'inscription à la collation, prévoyez entre 45 min et 1h. Prenez 1h pour sauver 3 vies !

Faites le test en ligne « Puis-je donner mon sang ? » : efs.link/test